Évran

Le Bulletin Municipal

2e semestre 2017

Evran, Village Fleuri !

Sommaire

- Vie communale 2
- Informations 2017 3
- Administration Ressources Humaines 4
- Communication 6
- Affaires sociales 6
- Enfance, jeunesse et affaires scolaires 7
- Développement économique 9
- Finances 10
- Sport, loisirs et culture 11
- Bibliothèque 14
- Travaux et urbanisme 16
- Fleurissement 20
- La parole à l'opposition 21
- Tourisme 22
- Informations pratiques 23

Depuis 2014, une belle dynamique a été engagée pour mieux fleurir notre bourg. Le résultat est arrivé fin 2017 : obtention du label 1 fleur ! Il faut maintenant poursuivre ce travail et la commission extra-municipale aura besoin de toutes les bonnes volontés pour viser le label 2 ou 3 fleurs.

2018 est une année de forte transition pour la commune.

Tout d'abord, l'organisation de notre équipe administrative est modifiée du fait du départ en retraite en mars-avril de Mesdames Le Calvez et Bravo. Monsieur William Debove a pris ses fonctions de Directeur des Services le 15 janvier et poursuit la réorganisation préparée fin 2017.

D'autre part, l'équipe municipale se consacrera en priorité cette année sur la conception d'un plan de développement du bourg avec l'aide d'un bureau d'études, de Dinan Agglomération, de la DDTM, du CAUE. L'avenir du bourg et tous les aménagements futurs de petite ou grande ampleur découleront de ce plan qui sera ensuite mis en œuvre à partir de 2019. Ce sera l'occasion d'essayer de définir ce à quoi devra ressembler notre bourg à l'horizon 2030, et de quelle manière nous y vivrons. Vous aurez l'opportunité d'exprimer vos suggestions, de nous rappeler les contraintes actuelles. Nous en reparlerons très prochainement.

En attendant le résultat de cette étude vers la fin de l'année, quelques travaux seront toutefois engagés avec notamment une amélioration des services de base au port du canal et la mise en place d'une nouvelle signalétique dans les villages.

Les principaux faits marquants de 2017 et les prévisions pour 2018 vous sont présentés dans ce bulletin.

Au nom du conseil municipal, je vous adresse mes meilleurs vœux.

Patrice Gautier, Maire d'Evran.

IL ÉTAIT UNE FOIS ÉVRAN

Livre : « Evran, mon village ! » de Christian MARTIN.

L'auteur, Christian Martin, descend d'une vieille famille évrannaise, la famille Chotard qui tenait café sur la place Jean Perrin, à l'emplacement du "Vieux Chien Noir", puis "le café de la Mairie" remplacé par l'extension de la nouvelle mairie.

« Evran, mon village ! » ou comment découvrir sur un même ouvrage **toute l'histoire de notre bourg et de sa campagne depuis l'époque gallo-romaine jusqu'au début du 21ème siècle.**

Non seulement la grande Histoire qui va de la Révolution jusqu'à l'occupation allemande et la Libération d'Evran par les Américains, mais aussi la petite histoire montrant les joies et les peines des Evrannais dans leur vie quotidienne, fêtes laïques et religieuses, foires et marchés.

« Evran, mon village ! » c'est également un panorama imagé, spectaculaire de la transformation d'un bourg au fil des ans ; un témoignage pérenne à conserver, rappelant maints souvenirs aux plus anciens et faire connaître aux générations actuelles et futures, la manière de vivre de leurs aînés.

Pour marquer son attachement à Evran, il a voulu en narrer la grande et la petite histoire, **sur près de 272 pages illustrées de plus de 600 documents et photos noir et blanc et couleur.** Il a pris le temps de mettre sur papier toute la connaissance qu'il a accumulée depuis son enfance à Evran et qu'il a pu retranscrire à partir des archives disponibles. **Ceci afin d'en maintenir la mémoire et le souvenir, un livre de qualité fait pour durer…**

A nous Évrannais et à tous ceux et celles qui connaissent ou ont connu notre commune, Christian Martin nous fait ici un formidable cadeau !

Disponible à la vente.
La vente a été lancée lors de la cérémonie des vœux du 5 janvier 2018 et a rencontré un vif succès.

Il est actuellement en vente au tarif préférentiel de 25€ à la Mairie jusqu'au 28 février 2018.

Il sera ensuite disponible à la Maison de la Presse à Evran et la librairie « Le Grenier » à Dinan au prix de 32€.

BOUCHONS DE L'ESPOIR

Faites un geste grâce à vos bouchons !

A Evran, Jean Claude PATA est bénévole depuis 2008 en organisant la récolte des bouchons, des bouteilles en plastique et en verre épais.

L'objectif : venir en aide aux personnes handicapées avec l'association « les Bouchons de la Côte d'Emeraude.

L'aide se fait concrètement vers les familles d'enfants handicapés de la région. Cela permet le financement de fauteuils roulants, l'aménagement des chambres de malade ou des déplacements vers des centres spécialisés.

Cette collecte est peu connue sur Evran alors que chaque habitant€ peut faire la différence. En effet, tous les types de bouchons sont récoltés :

- Bouchons en plastique (bouteilles d'eau, de sirop, d'huile, de jus de fruits, de soda, de vin, de lait, de vinaigre, etc)
- Bouchons en liège (bouteilles de Champagne, de vin)
- Couvercles (pots de moutarde, cornichons, café soluble lyophilisé, chocolat, etc)

Faites la différence en mettant en place ce geste simple : trier vos bouchons et vos couvercles.

Jean Claude PATA est évidemment disponible pour toutes personnes désireuses d'en savoir plus.

Lieu de dépôt : chez Jean Claude PATA, rue de l'hôpital, sur le chemin de la déchetterie avant le Carrefour Contact. Parking disponible à proximité.

Email : jcp22630@orange.fr
Site internet de l'association : www.bouchonsdelacotedemeraude.com

DOYENNE 100 ANS

Joséphine GRALL née JOSSE, vient de fêter son centième anniversaire à l'EHPAD d'Evran. Elle est née le 22 décembre 1917 à Roz Landrieux en Ille et Vilaine.

Elle était entourée de sa famille : elle est maman de 2 enfants et a 5 petits enfants et 5 arrières petits-enfants. Son mari était marin et ils ont vécu à Dinard. Patrice GAUTIER, maire d'Evran était également présent.

Elle réside à la maison de retraite depuis le 15 janvier 2011. Elle participe aux activités et apprécie le personnel de l'établissement.

Marie RIGOLLET née le 16 mai 1917
nous a malheureusement quitté en janvier 2018.
Toutes nos pensées vont auprès de sa famille
et de ses proches.

Informations 2017

NAISSANCES

- Le 1er janvier, à DINAN (22) - **Lilian GUERRY** - 72, La Fontaine
- Le 6 janvier, à DINAN (22) - **Gaspard BIGOT GASREL** - Grasbuisson
- Le 10 février , à RENNES (35) - **Lizenn LESCOUARCH** - 24, La Basse Rivière
- Le 20 févrieà DINAN (22) - **Paul BUREL** - 6, Les Rompais
- Le 24 mars, à DINAN (22) - **Luna DOHY BOULISSIERE** - 9, Impasse du Clos Heuzé
- Le 16 avril, à DINAN (22) - **Naël Le MEUR** - 6, Résidence Les Chênes
- Le 9 juin, à DINAN (22) - **Awena PENN** - 38, Le Croix Chemin
- Le 7 août, à DINAN (22) - **Bilal ORIEUX** - 30, Grasbuisson
- Le 11 août, à SAINT-GRÉGOIRE (35) - **Marceau NIVOL** - Le Champ Berthelot
- Le 15 août, à DINAN (22) - **Gabriel CHAUVIN** - La Lande du Tournay
- Le 16 septembre, à SAINT-BRIEUC (22) - **Lucien STRAUMANN BERTRAND** - 14, Grasbuisson
- Le 24 octobre, à DINAN (22) - **Claudia GUINAN** - 17, La Planche
- Le 7 novembre, à DINAN (22) - **Aaron LEVREL CLAUDI** - 11, La Ricollais
- Le 18 novembre, à DINAN (22) - **Yuna CAVIER** - 5, Allée de la Corderie

MARIAGES

- Le 28 janvier - **Mathilde ZUNDEL**, EVRAN - **Vincent JACTEL**, EVRAN
- Le 28 janvier - **Florian WEBER**, PLOULEC'H (22) - **Julie FAUVEL**, EVRAN
- Le 24 juin - **Sylvie BRISARD**, EVRAN - **Xavier VALTER**, EVRAN
- Le 26 août - **Marie GROSSET, EVRAN** - **Anthony LORRE**, LANVALLAY
- Le 2 septembre - **Paul LÉON**, EVRAN - **Béatrice COMPIN**, CHAHAIGNES (72)
- Le 9 septembre - **Mélanie CHEDMAIL**, EVRAN - **Samuel VINCENT**, CHÂTEAUNEUF D'ILLE-ET-VILAINE
- Le 16 septembre - **Philippe ADENIS**, EVRAN - **Fabienne KERDILES**, EVRAN
- Le 23 septembre - **Rozenn VILLALON**, EVRAN - **Typhaine LESBLEIZ**, EVRAN

PACS

- Le 8 décembre 2017 - **FALQUERHO Mathieu et IRLES Cindy**
- Le 21 décembre 2017 - **LECOUFFLARD Christopher et NOIRET Priscillia**

NOCES D'OR

- Le 21 octobre 2017 - **MAUNY Michel et Elisabeth**, mariés depuis le 16 octobre 1967

DÉCÈS

- Le 9 janvier, à DINAN (22) - **Yvonne DECOUAN veuve BRILLÉ** - 22, rue Les Chamblais
- Le 10 janvier, à DINAN (22) - **Marie Thérèse LECOMPTE veuve MACÉ** - 18, Bétineuc
- Le 12 janvier, à DINAN (22) - **Claude ABRAHAM** - 9, Saint-René
- Le 5 février , à EVRAN - **Marie MAUFFRAIS veuve VILLALON** - 11, Le Rufflay
- Le 19 février, à EVRAN - **Denise MORIN veuve LECLERC** - EHPAD Le Clos Heuzé 1, Avenue du Stade
- Le 23 février, à DINAN (22) - **Jean-Pierre LECORVAISIER** - 36, rue Les Chamblais
- Le 2 mars, à EVRAN - **Christophe MAUGER** - 5, La Roseraie
- Le 18 mars, à ST-MALO (35) - **Yvonne POQUET veuve BOURGNEUF** - EHPAD Le Clos Heuzé 1, Avenue du Stade
- Le 4 avril, à DINAN (22) - **Roger BOURLET** - 9, Impasse des Lauriers
- Le 10 avril, à EVRAN - **Augustine MARQUÉ veuve BERNOT** - EHPAD Le Clos Heuzé 1, Avenue du Stade
- Le 14 avril, à DINAN (22) - **André TOSTIVINT** - 10, Langlée
- Le 16 avril, à DINAN (22) - **Bernard LANGLAIS** - 17, rue des Cordiers -
- Le 17 avril, à EVRAN - **Gabrielle DELAUNAY veuve RENOUVEL** - EHPAD Le Clos Heuzé 1, Avenue du Stade
- Le 11 mai, à EVRAN - **Michèlle MARION épouse GUILMET** - 13, Allée de la Corderie
- Le 23 mai, à DINAN (22) - **Bernard FEUDÉ** - EHPAD Le Clos Heuzé 1, Avenue du Stade
- Le 31 mai, à ST-GRÉGOIRE (35) - **Nadine THOMAZEAU veuve GLEMÉE** - 3, Impasse de la Petite Landelle

Informations 2017

- Le 9 juin, à EVRAN - **Elise LEPAGE veuve GAREL** - 6, Créhunault
- Le 15 juin , à EVRAN - **Louise BLANCHARD veuve LUCAS** - EHPAD Le Clos Heuzé 1, Avenue du Stade
- Le 21 juin, à EVRAN - **Maria FROTIN veuve LABBÉ** - EHPAD Le Clos Heuzé 1, Avenue du Stade
- Le 9 août, à EVRAN - **Alcide PENHOUËT** - 50, La Fontaine
- Le 2 septembre, à DINAN (22) - **Georgette CORNILLET épouse CHATTON** - 7, Impasse de La Petite Landelle
- Le 9 octobre, à SAINT-MALO (35) - **Claude ROLLAND** - La Basse Lande Orice
- Le 28 octobre, à EVRAN - **Yvonne MAGIMEL veuve GOUDÉ** - EHPAD Le Clos Heuzé 1, Avenue du Stade
- Le 3 novembre, à DINAN (22) - **Jean-Pierre JOUANNOT** - 15, rue de la Rance
- Le 7 novembre, à EVRAN - **Madeleine JOSSE veuve BEGUEY** - EHPAD Le Clos Heuzé 1, Avenue du Stade
- Le 23 novembre, à DINAN (22) - **Yvette Le FLOCH veuve DEU** - 1, Résidence Les Chênes
- Le 25 novembre, à EVRAN - **Yvonne AGRALL** - EHPAD Le Clos Heuzé 1, Avenue du Stade
- Le 28 novembre, à EVRAN - **Michel VIDAL** - La Croix Pierre
- Le 20 décembre, à EVRAN - **Marie ANGOT veuve HEURTAULT** - EHPAD Le Clos Heuzé 1, Avenue du Stade

PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS EN 2017

Mme DESIDE-ORIEUX - 30, Grasbuisson - garage

Mme CERON Stéphanie - 20, rue de Haute Rive - maison

Mme VILLAREAL Loan et M. VAUTIER Nicolas - 12, Les champs Bétineuc - extension habitation

M. DESPORTES Cyrille - 28, Place de l'Eglise - ouvertures et isolation extérieure

M. HARNEC André - 10, Les champs Bétineuc - rénovation habitation

Mme JAMET-PERTUISEL Karine - 5, Résidence des Noisetiers - maison

M. MAHE Yann - Rue des Chamblais - maison

M. TAREAU Bernard et GAUTIER Karen - 7, Résidence des Noisetiers - maison

M. KEMPTON Thomas - 4, Résidence des Noisetiers - maison

M. ERNOULT Régis et REDOUTE Sonia - 6, Résidence les Noisetiers - maison

FREE MOBILE - Le Breil Gembert - pylône relais téléphonie

M. et Mme ROUSSELLE Guillaume - 8, Résidence des Noisetiers - maison

M. et Mme BEUTIER Sylvain - 10, Résidence des Noisetiers - maison

M. et Mme BEUTIER Sylvain - 9, Résidence des Noisetiers - maison

Administration / Ressources humaines

Les ressources humaines ont continué à rester un enjeu essentiel de la gestion municipale en 2017. L'année a été marquée par plusieurs éléments importants.

ÉTUDE DE RÉORGANISATION DES MISSIONS ADMINISTRATIVES.

En premier lieu, il a fallu anticiper le départ prévu au 1er trimestre 2018 de deux des trois agents qui prennent en charge actuellement la majeure partie des fonctions administratives au sein de la mairie. Une étude pour réorganiser ces fonctions a été ainsi engagée dès le début de 2017 avec l'appui du Centre de gestion des Côtes d'Armor qui a apporté ici un œil externe et spécialisé.

Un diagnostic sur le fonctionnement actuel et les besoins à venir du service administratif a été réalisé de manière participative, associant largement les élus et les agents directement concernés. Un schéma de réorganisation, s'appuyant en bonne partie sur un redéploiement des ressources déjà disponibles, a été retenu et sera testé jusqu'en avril-mai 2018.

RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR DES SERVICES.

En lien avec cette réorganisation des missions administratives, la procédure de recrutement d'un Directeur des services – en remplacement de l'actuelle Secrétaire Générale – a été mise en œuvre. Il s'agissait ici de proposer un poste aux missions plus stratégiques et répondant mieux aux défis actuels de la gestion de la collectivité.

En dehors des « missions classiques », le profil du poste met l'accent sur le pilotage global des ressources humaines et des fonctions administratives, la mobilisation des subventions, l'implication dans la préparation des projets d'envergure ou encore une relation soutenue avec les divers partenaires institutionnels, en particulier les services de Dinan Agglomération.

Sur une vingtaine de candidats, huit ont été retenus pour un premier entretien puis trois parmi eux ont passé un second entretien. Un consensus parmi les élus - majorité et opposition - impliqués dans les entretiens s'est fait autour de la candidature de M. William DEBOVE.

UN MOT SUR NOTRE NOUVEAU DIRECTEUR DES SERVICES

M. William DEBOVE a pris son nouveau poste de Directeur des services à la mairie d'Evran le 15 Janvier 2018. Agé de 42 ans, il est diplômé d'une Maitrise d'Histoire puis il a débuté sa carrière professionnelle en 1997 dans l'enseignement comme maître d'internat auprès du Rectorat de Bretagne.

En 2005, il a décidé de réorienter sa carrière vers la fonction publique territoriale. C'est ainsi qu'il a préparé une licence professionnelle Métiers de l'administration territoriale et réussi le concours de Rédacteur Territorial en 2006. Dans la foulée, il a occupé le poste d'agent administratif polyvalent au sein du Centre de gestion des Côtes d'Armor alternant les missions (accueil, urbanisme, comptabilité) dans plusieurs communes du département.

En 2007, M. DEBOVE a intégré la commune de Hénon où il a occupé la fonction de responsable du service urbanisme et communication jusqu'en 2012.

Après avoir passé avec succès le concours d'Attaché territorial, M. DEBOVE devient Secrétaire général de la commune de Trégomeur. Il y a couvert un nombre important de domaines allant de la gestion du personnel, des finances ou de l'urbanisme à la conduite de divers projets communaux en passant par les relations avec les partenaires locaux dont Leff Communauté.

Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

PLAN DE FORMATION 2017

En 2017, la municipalité a continué à apporter une attention particulière à **la mise en œuvre du plan de formation au profit des agents communaux** (pour un coût d'environ 3 300 €).
2 agents du service technique ont bénéficié de formations individuelles (permis C et conduite nacelle).
Par ailleurs, 2 formations collectives ont été mises en œuvre :

- La première, réalisée par notre prestataire de repas Convivio et associant tous les agents du périscolaire concernés, a porté sur **l'hygiène des manipulations des aliments et sur la gestion des relevés de températures des repas.**
- La seconde, relative à la **formation de sauveteurs secouristes du travail,** a été assurée par l'UDSP des Côtes d'Armor (pompiers de Dinan). Dispensée par les pompiers de Dinan, une partie de l'équipe communale a suivi cette formation initiale qui prépare le sauveteur secouriste du travail à intervenir rapidement et efficacement lors d'une situation d'accident du travail dans l'établissement ou dans la profession. Cette formation permet d'acquérir les connaissances pour apporter les premiers secours et les conduites à tenir en attendant les secours...
- 8 agents (service technique et service enfance, jeunesse et affaires scolaires) en ont bénéficié.

GESTION DU RETOUR À LA SEMAINE SCOLAIRE DE 4 JOURS À L'ÉCOLE JULES VERNE

Le 12 Juillet 2017, l'Inspection de l'Education Nationale a répondu positivement à la demande de la commune de mettre fin aux temps d'activités périscolaires (TAP) dès la rentrée 2017/2018.

Dans ce contexte, il a fallu revoir les durées du travail et/ou emplois du temps d'une dizaine d'agents qui étaient impliqués depuis la rentrée 2014 dans les TAP.

Les solutions retenues ont été discutées au préalable avec chacun des agents concernés en veillant à sauvegarder, dans la mesure du possible, les temps d'activités des personnels titulaires.

CHANGEMENTS ENREGISTRÉS AU NIVEAU DU SERVICE TECHNIQUE

Suite à la mutation de Philippe MADRE, qui a rejoint le Conseil départemental fin mars 2017, puis au départ en arrêt maladie de Jean-Pierre JOUANNOT en mai, il a fallu réagir rapidement pour permettre au service technique de retrouver une capacité d'intervention adéquate. La voilure en matière de travaux d'investissements en régie a été revue.
François LEMEE, recruté il y a deux ans dans le cadre d'un contrat aidé de 20h, a été pleinement intégré dans l'équipe du service technique (CDD de 35h/semaine) et un contrat a été également proposé à Laurent OLLIVIER qui travaille aujourd'hui à plein temps pour la commune.

JEAN-PIERRE NOUS A QUITTÉ LE 3 NOVEMBRE 2017...

A l'âge de 48 ans, Jean-Pierre JOUANNOT est parti après une lutte de plusieurs mois contre la maladie qui l'a finalement emporté. Jean-Pierre était devenu familier pour beaucoup d'entre nous. Entré au Service technique de la commune en mars 2009, il avait su devenir un membre essentiel de l'équipe. Courtois, discret, et toujours prêt à « donner le coup de main », Jean-Pierre avait su se faire apprécier par tout le monde.

La décision de sa titularisation, intervenue début 2016, avait ainsi été souhaitée par tous les élus au vu de son engagement professionnel. Michel, Alexandra et François, ses collègues du service technique, parlent de lui : « dévoué, irréprochable, volontaire, généreux avec les autres, il ne disait jamais non pour rendre service ».

Communication

ELUS & BÉNÉVOLES : QUELQUES CHANGEMENTS.

Pour des raisons personnelles, M. Christophe Kerverdo a présenté sa démission du conseil municipal. En cas de démission d'un élu, c'est le candidat inscrit à la suite des candidats élus sur la même liste qui rentre dans le conseil municipal. Anthony Saudrais et Béatrice Faisant ne souhaitant pas rejoindre le conseil, c'est donc Dominique Baslé qui siège depuis octobre en tant que conseiller municipal.

Pour des raisons professionnelles, Jérôme Legoff et Julie Dupuis ont demandé à ne plus percevoir leur indemnité d'adjoint étant donné leur moindre disponibilité.

En remplacement de Christophe Kerverdo, Nathalie Joubin a rejoint la Commission Administrative du CCAS et suivra les activités sociales d'Évran et l'EHPAD avec le reste de cette équipe : M. Gautier, M. Bonifas, Mme Dupuis, Mme Planchot, Mme Sénéchal, Mme Bardoult Le Diouron, Mme Postel, M. Brard, M. Gobin, Mme Grosset, Mme Maufrais, Mme Pierre.

Nous remercions l'ensemble des bénévoles qui contribuent à la vie de la commune.

Au-delà des acteurs associatifs, nous tenons à adresser en particulier nos remerciements pour l'année 2017 à :

- Michel Heude pour capter les moments importants en photo et en mots
- Jean Claude Pata pour la collecte des bouchons et le travail hebdomadaire au Stade Evrannais
- Anne Valli & Rachel Gallard pour leur temps et leurs efforts, récompensés avec le label 1 Fleur
- Claude Helleux, notre Père Noël evrannais qui est présent sur tous les évènements de fin d'année
- Les Fermiers du Pays d'Evran pour le dynamisme du marché
- L'équipe des Foulées Evrannaises, record de don et d'affluence encore battu.
- Les acteurs de Crème Anglaise pour la belle première année de cette association avec le succès du Pantomime Robin des Bois.

Et à tant d'autres qui agissent au quotidien ou de temps en temps.

PAGE FACEBOOK

En ce début d'année 2018, nous avons passé le cap des 900 fans !

Rappelez-vous : la page a été créée il y a seulement 3 ans. Cela prouve le succès certain que vous avez à suivre l'actualité de la commune. Grâce aux élus, aux bénévoles, nous relayons un maximum d'informations, que ce soit les évènements, les informations municipales, les travaux, la vie associative / scolaire par exemple.

Certaines actualités sont même diffusées à un large public grâce à vous (jusqu'à 6 000 vues pour un post sur le jeu de l'été « Evran, à l'orée de la magie). Vous contribuez au rayonnement d'Evran…

Merci pour votre soutien !

Une information, un évènement à communiquer ? Envoyez une photo et un texte à la Mairie.

Affaires sociales

BANQUE ALIMENTAIRE

L'animation de la banque alimentaire est poursuivie par Alain Brard et Noël Gobin, bénévoles et membres du CCAS, avec l'aide du secrétariat et de quelques autres élus ou bénévoles des communes voisines.

La collecte du mois de novembre a été particulièrement réussie puisque 391 kg de denrées ont été offertes (contre 323 en 2017).

Merci à tous ceux et celles qui y ont contribué en faisant ces dons ou en assurant les permanences au Carrefour Contact.

ENFANCE / JEUNESSE : RÉTROSPECTIVE

Ce qui s'est passé

Une soixantaine de jeunes âgés de 10 à 17 ans ont participé aux différentes actions proposées par le service jeunesse.

En janvier, une dizaine de jeunes ont répondu au concours de selfies avec le roi King Chacha.
Au même moment, 4 jeunes ont accueilli la compagnie Via Cane dans le cadre de la programmation délocalisée de la saison culturelle de Dinan Agglomération, pour la représentation du spectacle Conomor. En échange de leur investissement, ils ont assisté gratuitement à 4 autres spectacles de disciplines artistiques diversifiées, spécialement choisis pour eux dans la saison 2016-2017.

En février, dans le cadre de la candidature de la commune d'Evran au label « Villes et villages fleuris », les jeunes ont fabriqué des nichoirs et hôtels à insectes. Vous pouvez admirer leurs réalisations dans le square, à l'intersection de la rue de la Mairie et de la rue de la Libération.

C'est en tout, **144 jeunes d'Evran et des alentours qui ont participé à une dizaine d'activités spécifiques** (hors accueil informel), tout au long de l'année : sorties patinoire, karting, laser-game, plage, etc…

Le séjour estival qui s'est déroulé du 17 au 21 juillet 2017, à la base de loisirs de la Rincerie en Mayenne était co-organisé avec le service jeunesse de Lanvallay. 16 jeunes dont 13 de la Maison des Jeunes d'Evran ont eu le plaisir de s'initier à différentes activités de pleine nature (planche à voile, V.T.T., stand-up paddle, etc…).

Ce qui va avoir lieu

Le service jeunesse d'Evran prolonge le principe de parcours (artistique, loisirs, sport et culture). Des activités de sensibilisation sont prévues dans chacun des domaines ainsi que des connexions avec les projets qui ont trait à la vie de la commune (volet citoyenneté du service jeunesse). Par exemple pour le parcours culture, cela consistera en la visite du Labo, du théâtre des Jacobins, une sortie au cinéma, un atelier dispensé par une artiste (cf. paragraphe culture / « Mariana Caetano ouvre sa galerie »), la venue au concert « Ecoute ta mère et mange ton short », organisé par la saison culturelle de Dinan Agglomération.

Evènement : puisque c'est un objectif qui apparait dans le projet éducatif (disponible sur le site Internet de la commune d'Evran), les élus ont fait le choix d'exaucer la demande qui avait été émise par les jeunes à savoir : l'organisation d'un mini séjour (train-hôtel) à Disneyland Paris. Celui-ci aura lieu les 2 et 3 mai 2018 et s'adresse au plus de 12 ans. Il reste encore quelques places mais faites vite !

Le prochain séjour estival se déroulera du 23 au 27 juillet 2018 à Saint-Malo, afin d'optimiser la participation à des activités comme la plongée sous-marine. Les inscriptions seront ouvertes pendant les vacances d'hiver.

Deux salles, deux ambiances

Une salle est consacrée aux activités de détente et loisirs : baby-foot, jeu de fléchettes électronique, ping-pong, wii, jeux de société.

L'autre salle est dédiée aux activités de loisirs créatifs très variées où un véritable atelier de fabrique et de couture est installé. Des jeunes y viennent pour modeler du plastique fou, fabriquer du slim, rénover des petits meubles, concevoir des bougies ou des tableaux… Chacun, au gré de ses idées ou de ses recherches, décide de son petit projet de réalisation et est accompagné pour le mener jusqu'au bout.

Enfin, une kitchenette est également aménagée pour exercer ses talents culinaires, au grand plaisir des plus gourmands !

Rappel : la maison des jeunes est ouverte tous les mercredis de 14h à 18h et tous les vendredis de 16h30 à 18h30, voir site Internet d'Evran pour les dates d'ouvertures pendant les vacances scolaires.

Opération « Argent de poche 2017 » :

Cette année, 8 adolescents âgés de 16 à 18 ans ont participé à cette opération : *Noa BADOUARD, Mathys BARBIER, Pauline BODIN, Perrine ESNAULT, Valentin GAIGNOT, Mathieu JOUBIN, Emmanuelle LECORVAISIER et Guillaume VAULEON.*

21 missions pour un budget de 315 € ont été réalisées : aide au repas du CCAS, plantation de végétaux et de bulbes, désherbage et entretien de massifs, nettoyage à l'école publique, aide à la préparation « A Dimanche au Canal ».

Tous les jeunes participants, rémunérés à hauteur de 15€ par action, ont été satisfaits de leur expérience au sein de la commune. Nous les remercions pour leur travail.

Cette opération sera renouvelée en 2018 pour les jeunes âgés de 16 ans et ne dépassant pas 18 ans.
Une réunion d'informations est programmée le samedi 10 mars 2018 à 11h au cours de laquelle les dossiers d'inscription seront distribués. Ils seront ensuite disponibles à l'accueil de la Mairie.

AFFAIRES SCOLAIRES

Projet d'aménagement de la cour d'école Jules Verne

L'équipe municipale a recueilli les demandes de l'équipe pédagogique de l'école Jules Verne pour aménager **la cour de récréation afin que celle-ci soit plus accueillante, plus fonctionnelle et plus intéressante du point de vue pédagogique.** En 2017, 5 000€ euros ont été dépensés.

Cette année, la structure de jeux côté élémentaires s'est vue supprimée pour des raisons de sécurité, cela a donné lieu à une réfection du bitume. Certains murs ont été rafraîchis pour d'éventuelles fresques qui seront réalisées par les élèves.

Une séparation végétale entre la cour des maternelles et la cour des élémentaires a été matérialisée au moyen de pots de fleurs de couleurs. Les anciennes jardinières devant le portail sont également remplacées par les mêmes pots.

La commission extra-municipale fleurissement est intervenue pour apporter des conseils sur les plantes à choisir : informer sur leur évolution, leur compatibilité. Les membres de la commission ont généreusement offert les plants choisis par l'équipe pédagogique puis mis en terre avec grand soin par les élèves de CP, encadrés par leur enseignante, Mme Chevreteau. Les élèves de maternelles ont quant à eux planté les aromatiques.

La parole aux élèves de CP

Les plantations dans la cour
Aujourd'hui, on a planté des plantes dans les pots de la cour de la récréation. On a fait des plantations.
Les pots sont grands. Ils sont verts, rouges, violets et roses.
On a fait des trous avec des petites pelles et on a planté. On a appuyé sur la terre. On a arrosé.
Les plantes vont fleurir.
Il y aura des fleurs dans la cour de récréation.
Ce sera beau !
Il faudra arroser les plantes pour qu'elles grandissent et ne meurent pas.
On va faire des expériences dans la classe pour savoir de quoi les plantes ont besoin pour grandir.
On avait les mains pleines de terre !

Texte dicté par les élèves de CP

Crédits photos : Christelle CHEVRETEAU

■ ÉCOLE « JULES VERNE »

La rentrée s'est bien déroulée pour les 150 élèves de l'école Jules Verne.

Des projets culturels vont rythmer leur année scolaire : projets musicaux pour toutes les classes, apprendre à conter pour les classes de CP et CE1, projet sculpture pour les maternelles.
Un autre défi sportif les attend : à chaque fin de période, tous les élèves de l'école participeront à une randonnée de plus en plus longue. Celle du 18 décembre faisait déjà 5km. Cette randonnée permet à tous les élèves de découvrir leur commune et de poursuivre un objectif commun.

M^me^ CHARLOU, directrice de l'école « Jules Verne »

« Les élèves de l'école Jules Verne en randonnée au canal »

■ ÉCOLE « SAINTE ANNE »

Les évènements du mois de Décembre ont accéléré le temps conduisant aux vacances de Noël.

Entre la célébration de l'Avent, l'Arbre de Noël ou encore la matinée au cinéma, nous retiendrons la journée de la fraternité du mardi 19.

C'était une innovation soufflée par la Direction de l'Enseignement Catholique, une invitation à vivre un temps d'école autrement. Nous avons ainsi vécu une journée de partage d'expériences dans des groupes d'enfants mêlant harmonieusement petits et grands. Des ateliers de trois quarts d'heure variés autour de lectures d'histoires et de mini-films ont déclenché des réactions autour des thèmes de la solidarité et de la différence. D'autres supports ont permis aux élèves de s'exprimer de manière artistique en arts visuels et expression corporelle.

Nous retenons une belle journée pendant laquelle les apprentissages se sont faits autrement.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une année 2018 remplie des biens les plus précieux, santé et solidarité.

Mme CAROSIO, chef d'établissement de l'école Sainte Anne

■ COLLÈGE SAINTE ANNE - SAINT JOACHIM

Le collège s'ouvre sur le monde extérieur.

Différents projets jalonnent la scolarité des élèves du collège de la 6ème à la 3ème pour leur permettre de vivre des expériences en dehors de l'établissement.

Ainsi, en 6ème et 5ème, une classe de neige est proposée aux élèves de ces deux niveaux une année sur deux.

L'année pendant laquelle ce projet n'a pas lieu, une sortie de deux jours à Bréhat est mise en place pour appréhender la faune et la flore en classe de 5ème.

En quatrième, un cycle de pratique de la voile est programmé sur la base de loisirs de l'étang de Bétineuc.

En 3ème, une journée à Rennes est organisée tous les ans pour visiter la faculté des sciences et le siège du journal Ouest France au moment de son bouclage.

Et, alternativement , les 4èmes et 3èmes se rendent une semaine à Londres et à Barcelone, l'année suivante, ou inversement, pour y pratiquer la langue étrangère qu'ils apprennent en classe mais aussi côtoyer une nouvelle culture.

M. COJAN, directeur du collège Ste Anne St Joachim

Développement économique

■ BOULANGERIE RUE JEAN DE BEAUMANOIR :

Après 7 ans parmi nous, Nelly et David ROSEMBAUM ont pris un nouveau chemin et transmis et le flambeau à Françoise et Eric BONNEL en octobre dernier.
La boulangerie est ouverte tous les jours sauf le mercredi et le dimanche après-midi, de 7h30 à 13h30 et de 15h30 à 19h30 et le dimanche matin de 7h30 à 13h.

■ PÔLE ARTISANAL :

Depuis juillet 2017, un pôle artisanal s'est installé au 16 rue jean de Beaumanoir.

Il regroupe plusieurs artisans locaux de maçonnerie- charpente-carrelage-menuiserie-terrassement

Ils sont disponibles sur rendez-vous.

■ CABINET DENTAIRE :

Après avoir succédé à son époux Pierre, Mme EVANNO a cessé son activité au 31 décembre 2017.

Le cabinet dentaire est donc en vente, nous espérons vivement que très prochainement le relais sera pris.

■ FOOD TRUCK D'ISABELLE PERRIN :

Depuis le 1er octobre 2017, Isabelle PERRIN vous accueille tous les dimanches (pendant la saison automnale) au port à partir de 10h, où elle vous préparera des galettes confectionnées avec des produits locaux.
Aux beaux-jours (à partir d'avril-mai), vous pourrez la retrouver plusieurs fois dans la semaine.

Développement économique

COUVERTURE - ZINGUERIE :

2 jeunes couvreurs se sont installés dans notre commune courant 2017 :

Clément Domise :
Route de la fontaine
Tél. 06 73 08 17 98
clement.domise.couvreur@gmail.com

Darren Froud :
Le haut breil
Tél. 06 03 00 53 10
darrenfroud@hotmail.fr
www.couvreur-froud-dinan.fr/

MAISON ROUGE

Cette agence immobilière créée en 1895 à Dinard installe ainsi sa 13ème agence à Evran à la place de l'agence Armor Cottage. http://www.maison-rouge.fr

AGENCE CHRISTOPHE GIRARD IMMOBILIER

Ouverture le 15 mai près du Crédit Agricole, rue de la Libération. Achat, vente, location, défiscalisation et investissements locatifs, conseil en rénovation etc.
Tél. 02 99 13 87 09 - Email : c.girard@immo-cgi.com
Site Internet : www.immo-cgi.com

ZONE ARTISANALE

4 lots près du cabinet vétérinaire restent disponibles à la vente. Pour plus de renseignements, rapprochez-vous du service développement économique de Dinan Agglomération au 02 96 87 14 14

BAR DE LA PAIX

Jean Louis COSTARD a cessé son activité depuis le 31 décembre 2017. Nous le remercions pour toutes ces années de présence dans la commune.

Rappel : Pour tous les nouveaux artisans, commerçants ou autres activités professionnelles venant s'installer dans notre commune : rendez-vous à la Mairie pour vous faire connaître auprès des Evrannais.

Finances

Les données complètes de l'exécution du budget 2017 ne sont pas encore disponibles (le prochain bulletin présentera l'exécution financière 2017 et le budget 2018). On peut d'ores et déjà souligner certaines tendances :

- **Poursuite du désendettement de la commune :** La dette de la commune est redescendue pratiquement à 700 € par habitant au 31/12/2017 contre près de 1 100 € il y a quatre ans.
- **Maîtrise des dépenses de fonctionnement :** Le niveau de dépenses réalisé se situerait assez en dessous des prévisions du budget traduisant une stabilité des dépenses de fonctionnement par rapport à 2016. Cette maîtrise des coûts est notamment constatée au niveau de la masse salariale qui retrouverait son niveau de 2015.
- **Réduction significative des recettes tirées du Fonds de péréquation intercommunale (FPIC)** passées d'environ 42 800 € à 33 200 €, résultat d'une répartition moins favorable dans le cadre élargi de Dinan Agglomération qu'au cours des trois années de vie de l'ex-Dinan communauté.
- **Baisse de la charge liée à l'indemnisation des élus** suite à la réduction du nombre d'élus indemnisés.

Quant à l'investissement, les dépenses d'équipement réalisées en 2017 (hors travaux en régie) ont représenté un total de 240 500 €.
90% de cette somme a été utilisée pour les 2 grosses opérations de l'année, à savoir :

- L'aménagement du carrefour rue de la Libération / rue des Ecoles (132 242 € TTC en y incluant l'acquisition de l'abribus)
- Les travaux de voirie définitive pour le lotissement de la Corderie (82 706 €).

Par ailleurs, **le programme de renforcement de l'équipement du restaurant scolaire,** engagé depuis 2015, **a été achevé** avec une dernière tranche de dépenses de 10 656 € pour l'achat de chaises hautes pour les enfants de la maternelle et de deux armoires chaudes pour les repas.

Les autres dépenses d'investissement concernent essentiellement l'achat d'un véhicule d'occasion pour le service technique (9 000 €), l'acquisition de matériel informatique (3 754 €) et de panneaux de signalisation (1 721 €).

Certaines opérations ne figurent pas dans le total mais ont bien été engagées en 2017 (changement des portes de la salle des fêtes). D'autres ont été reportées sur 2018 (église, aménagements sur le port, aménagement de l'appartement au-dessus de la cantine).

Il importe de souligner que pour financer les 240 500 € d'investissements, **la municipalité a réussi à mobiliser 63 200 € de subventions** (cf. rubrique Travaux et urbanisme) et, en outre, une fraction des dépenses (investissements éligibles au fonds de compensation de TVA) donnera lieu en 2018 au remboursement de la TVA versée en 2017 dans le cadre de ces projets.

ÉVÉNEMENTS

Voici un aperçu de quelques évènements parmi les nombreuses activités organisées par la mairie mais aussi et surtout par les Evrannais.

Foulées Evrannaises, édition 2017

Le vendredi 21 avril 2017, avec plus de 800 coureurs, les Foulées Evrannaises ont encore battu leur record. Record aussi largement battu pour ce qui est du don, puisque ce sont 8 000€ qui ont pu être donnés.

« A Dimanche au canal » le 6 août 2017

Beau succès pour cette 11ème édition avec 400 participants au pique-nique et environ 1 000 visiteurs intéressés par les animations mais aussi par le patrimoine local.
Rendez-vous l'été prochain !

Forum des associations le 6 septembre 2017.

Vous avez encore une fois répondu nombreux au rendez-vous, désormais incontournable, de la rentrée evrannaise. Une trentaine d'associations vous ont présenté leurs activités dans des domaines aussi divers et variés que le sport enfant, adulte, le bien-être, la culture, les arts.

Suite à la forte demande, l'offre pour les enfants s'est étoffée avec l'arrivée de l'association Evy'danse et du CEPS Judo.

Les autres activités enfants (école de football, cap sport) n'ont pas connu de diminution de leurs effectifs.

Nouveautés 2017 : de la danse adulte, du tennis de table ainsi que des cours de Pilates.

La commémoration du 11 novembre

La cérémonie a été présidée par Mme Dupuis, 2ème adjointe (le maire Mr Gautier et le 1er adjoint Mr Bonifas étant en déplacement professionnel) au monument au morts, en présence de nombreux conseillers, des ressortissants anglais et Jean Allix, président du comité du pays d'Evran de la FNACA.

Après le dépôt d'une gerbe, Mme Dupuis a rendu un hommage avec la lecture du message de la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées.

Une minute de silence a été respectée par les autorités locales et les portes drapeaux (messieurs Barrault et Fouquet.)

Le cortège s'est ensuite rendu à Saint Judoce pour clôturer l'hommage aux poilus de 14/18. Un vin d'honneur était offert par la municipalité de Saint Judoce.

Crème Anglaise

La troupe de théâtre Franco-britannique fraîchement formée a remporté un beau succès lors de ses deux représentations les samedi 25 et dimanche 26 novembre 2017 de « Robin Hood », pantomime jouée en anglais.

Les bénéfices ont été reversés au Téléthon (1 248€) et à la commune au profit des actions de fleurissement d'Evran (500€). Nous remercions Jane et Kelvin Carter, Kim Cassell pour leur implication.
Contact : jakelv@hotmail.co.uk

Marché de Noël

Le 22 décembre 2017 de 16h à 21h s'est déroulé le 4ème marché de Noël. Comme les années précédentes nous avons privilégié les artisans et associations locales.

Les enfants ont pu faire une balade en calèche avec Carlos Goulven, et rencontrer le père Noël qui nous a fait l'honneur de sa présence à partir de 17h.

Les Fermiers du pays d'Evran se sont chargés de l'animation musicale sur le marché.

ÉVÉNEMENTS À VENIR

Carnaval

La 2eme édition du Carnaval aura lieu le mardi 13 février 2018 à partir de 16h sur la place du marché (en face de la mairie).
Le thème pour 2018 sera « à plumes et à poils ». Au programme : défilé, création de costumes, goûters. Le tout dans une ambiance festive avec la participation du Puits sans fond.
Envie d'en savoir plus ? Guettez la page Facebook, le site Internet de la Mairie ou appelez directement Fabien au 06-81-95-14-83.

Jazz aux écluses

Rendez-vous le mardi 27 juin 2018 au port et à la salle JEAN DE BEAUMANOIR
L'association de Hédé-Bazouges a décidé pour sa 10ème édition de traverser le territoire et d'exporter leur spectacle le long du canal d'Ille et Rance.
Elle fera 7 escales dont EVRAN fait partie. Ces escales raconteront l'histoire du JAZZ. A Evran, ce sera le jazz après les années 50.
Spectacle gratuit sur les berges du port pour tout public
Concert payant à la salle Jean de Beaumanoir

CLAP DE FIN POUR « EVRAN A L'OREE DE LA MAGIE »

Le projet culturel a pris fin au début du mois de septembre avec la fin du jeu de piste de l'été. Vous avez été très nombreux à participer à cette belle aventure « Evran à l'orée de la magie » durant un an.

Le succès était également au rendez-vous sur notre page Facebook ou vous avez été nombreux à suivre et à participer aux énigmes hebdomadaires pour trouver des lieux insolites à Evran. La preuve : chaque actualité était vue entre 1 000 et 6 000 fois !

Ces chiffres nous démontrent votre enthousiasme et nous encouragent à poursuivre sur la voie d'un partage culturel.

Un grand merci à vous et à l'artiste, Virginie LEBRETON, pour ces beaux moments.

Exemple d'énigme : « «Il fallait être dingue pour construire une habitation sur un marécage ! Alors Honorine ça l'interpelle, pas vous ?»
A votre avis, quel est le lieu ?

Réponse : *«La Folie»*

UN NOUVEAU CAE SPORT : UN CONTRAT GAGNANT /GAGNANT

La fin du contrat aidé de François LEMEE au sein du service technique et sa transformation en CDI, nous a obligé à retrouver un autre animateur sportif afin de continuer notre partenariat avec le stade evrannais. Nous nous sommes rapprochés du collège de la Gautrais à Plouasne afin de proposer un poste temps plein réparti en deux parties distinctes entre le collège et l'animation sportive.

Adrien MARTIN, titulaire d'un BPJEPS et du BAFA, fait désormais parti du personnel communal depuis le début du mois de septembre. Il s'occupe de l'organisation et de l'animation des entrainements de football de l'école de foot, de la classe foot du collège St Anne St Joachim ainsi qu'une partie des entrainements du groupement jeunes Plouasne/Evran.

Depuis le mois décembre, sa mission s'est également diversifiée puisqu'il intervient au sein du Foyer Beaumanoir pour proposer des animations sportives adaptées, à raison de 6h par semaine, aux résidents du foyer.

CULTURE : Une artiste brésilienne en résidence à Evran !

Crédits photos : Mariana Caetano

Mariana Caetano ouvre sa galerie

Décollage immédiat vers le Brésil avec :

FA

AVE

FA VELA

FAVELEIRO

« Les arbres me commencent » Manuel de Barros.

L'artiste Mariana Caetano transforme des photos, recycle les papiers, les froisse, les découpe, les déchire, les assemble… Ainsi, elle propose une création de l'art du collage autour des collines, des arbres et des Favelas de Rio de Janeiro.

Mais qui est Mariana Caetano ?

Depuis son enfance, Mariana poursuit un parcours pluridisciplinaire nourri de la richesse de la culture populaire du Brésil : dans classique et populaire, capoeira, percussions, clown, théâtre physique et arts plastiques.

Diplômée en arts scéniques de l'université d'Etat de Rio de Janeiro ; elle s'est aussi formée à l'école nationale du cirque de Rio et à l'école Circus Space Londres puis, en danse contemporaine à l'école de danse Angel Vianna Rio.

Entre 1997 et 2000, elle a travaillé au sein du collectif de l'art et éducation Bagulhadores do Moi à Olinda, Nordeste du Brésil. En 1997, elle fonde la compagnie Madame Bobage au Brésil, véritable espace de recherche pour développer son propre univers.

Actuellement, Mariana Caetano partage la scène entre son travail de comédienne avec la compagnie Le Vent des Forges et ses concerts avec le trio Bel Air de Forro. C'est au gré de ses tournées qu'elle collecte des matériaux pour ensuite les transformer en paysages brésiliens.

Pratique

- Mariana Caetano sera en résidence à Evran (salles communales)
  Du 12 au 16/02/2018
  • Exposition
  Du 16/02 au 02/03/2018
  salle d'honneur de la Mairie d'Evran
- Horaires : 9h - 12h // 14h - 17h
- Tarifs : le billet d'avion vers le Brésil est gratuit !
- Atelier pour les enfants et les jeunes du 19 au 23 février 2018

Bibliothèque

Retour sur la venue de Laurent CORVAISIER

Jeudi 18 mai 2017, la Bibliothèque d'Evran a accueilli le peintre et illustrateur Laurent CORVAISIER dans le cadre des lectures filantes proposées par la bibliothèque des Côtes d'Armor.

Il a peint une grande fresque toute en couleurs devant les CE1-CE2 de l'Ecole Jules Verne et ensuite devant les CM1-CM2 de l'Ecole Ste Anne. La fresque a été installée à la Bibliothèque dans le coin enfants. En fin de journée, il a rencontré les evrannais autour d'une séance de dédicaces.

En amont de sa venue à Evran, les 2 écoles ont créé leurs propres œuvres inspirées par l'univers de Laurent CORVAISIER :

- Les CE1-CE2 de l'Ecole Jules Verne ont fabriqué des totems (en référence au livre «La Famille Totem») représentant des personnalités evrannaises. Ces totems voyagent actuellement dans la commune.
- Les CM1-CM2 de l'Ecole Sainte Anne ont écrit des lettres aux terriens (en référence au livre «Lettres ouvertes à tous les terriens») accompagnées d'illustrations en peinture ; ces textes et peintures ont été exposés à la bibliothèque pendant plusieurs semaines.

Virginie LEBRETON, illustratrice evrannaise, a également animé deux ateliers créatifs, ateliers mélangeant les univers des deux illustrateurs.

Merci à Laurent CORVAISIER, à Delphine DAVID, aux bénévoles de la Bibliothèque, à Virginie LEBRETON, aux enseignants des 2 écoles et à tous les enfants ayant participé à ce projet !

Bébés lecteurs

A l'automne, 2 séances de bébés lecteurs ont eu lieu à la bibliothèque d'Evran.

Une dizaine d'enfants (entre 8 mois et 3 ans) étaient présents à chaque séance et encadrés par des assistantes maternelles et des professionnels de crèche.

La bibliothèque des Côtes d'Armor avait prêté un tapis de lecture pour l'occasion. Les enfants ont ainsi découvert des histoires enfantines.

Cette animation était assurée par Véronique EON du Relais Assistante Maternelle (RAM), Delphine DAVID et une bénévole de la bibliothèque.

Exposition de peinture « annoncez la couleur »

Les résidents du Foyer COALLIA Jean de Beaumanoir ont exposé leurs œuvres à la bibliothèque du 8 décembre 2017 au 8 janvier 2018.

Accompagnés par l'équipe du foyer COALLIA, les résidents-artistes ont participé au vernissage de leur exposition le 8 décembre dernier. Ils ont présenté leurs peintures aux habitants avec beaucoup de fierté et d'émotion.

Les résidents du foyer connaissent bien la bibliothèque, car ils y viennent tous les mercredis pour emprunter livres, CD et DVD.

Et c'est donc naturellement que Chimène BARROS (animatrice culturelle) et Delphine DAVID ont décidé d'y exposer leurs tableaux (paysages colorés, portraits, avec des styles figuratifs ou abstraits).

Spectacle de Noël

Chloé raison et Thomas Fernier de l'association Kïbai Konpagni ont animé le traditionnel spectacle de Noël de la bibliothèque le 20 décembre, autour du Kamishibai (petit théâtre japonais) et en musique. Ils ont proposé une représentation des « Aventures de Sushi » qui fut fort apprécié par une quarantaine d'enfants. Apres le goûter, le père Noël a distribué des bonbons aux enfants sages.

Agenda

A noter le prochain Café Coup de Cœur : le samedi 24 mars à 11h

Ateliers mensuels sur la parentalité

Depuis quelques mois, Lydie GUEGAN anime un atelier de « parentalité consciente », **chaque 2ème lundi du mois à 20h30 à la bibliothèque d'Evran.**

Lors de ces ateliers gratuits, des parents se retrouvent et abordent, évoquent ou écoutent les témoignages des uns et des autres afin de partager sur ces moments difficiles.

Lydie GUEGAN, formatrice de formateurs, formée dans la gestion des émotions et des conflits, en méditation de pleine conscience, amène idées, ressources et concepts nouveaux ou peu connu pour aborder ces tensions.

Engagé dans un projet de recherche Européen Erasmus sur la parentalité consciente et bienveillante, les ateliers sont issus des voyages d'étude fait avec l'association L'Ydille Lang.

Contact : 06 15 91 01 83 ou lydieguegan@yahoo.fr

Nouveaux horaires

Depuis le 1er novembre et afin de s'adapter aux nouveaux rythmes scolaires, la bibliothèque a modifié ses horaires d'ouverture :

- Lundi : 16h15 - 18h30
- Mardi : 16h15 - 18h30
- Mercredi : 10h30 - 12h30 et 14h - 17h
- Vendredi : 16h15 - 18h30
- Samedi : 10h30 - 12h30 et 14h - 17h

TRAVAUX ROUTE CAMPAGNE

La démarche de notre commune privilégie la prévention face à la détérioration inéluctable de toute voirie.

Ainsi, plutôt que de laisser les routes se détériorer, les services techniques font un diagnostic chaque année. Ce diagnostic passe par un examen visuel rapproché des routes. Lorsqu'un faïençage est identifié (source de perte d'étanchéité et donc de détérioration ultérieure : nids de poules etc.), un PATA (Point à temps automatique) est effectué. Le PATA coûte beaucoup moins cher que de devoir refaire complètement une route. **Nous allouons donc un budget PATA annuel assez important et un budget annuel de réfection totale très limité.**

Ce choix est basé sur des années d'expérience et sur une interaction très régulière avec des collègues techniciens (entreprises, Dinan Agglomération, autres communes etc.).

Une large réflexion est en cours au sein de Dinan Agglomération sur les questions de voirie. Elle aboutira en 2018 à un comparatif des pratiques des communes et à des propositions. Le Conseil Communautaire sera ainsi amené à se prononcer sur le passage ou non de la gestion de la voirie communale / intercommunale à l'agglomération ou aux communes.

RETOUR SUR L'ANNÉE 2017

Le 4ème aménagement majeur depuis 2014, après les entrées nord et sud du bourg et le lotissement Les Noisetiers, s'est fait en 2017 au niveau du carrefour entre la rue de la Libération et la rue des Ecoles. Un bilan financier détaillé est présenté ci-après. En plus de l'entretien régulier des espaces et bâtiments publics, quelques autres travaux ont pu être réalisés ou suivis par notre équipe technique (malgré une année très compliquée en ressources humaines) :

- Réfection de la voie douce reliant la base de loisirs de Bétineuc au bourg (financement SAUR du fait de travaux de réseau électrique pour la station d'assainissement)

La voie douce, avant.

La voie douce, après.

- Début d'aménagement de la cour de l'école Jules Verne.
- Fleurissement avec les bénévoles.
- Pose d'une borne de recharge pour les véhicules électriques (Syndicat Départemental d'Energie).
- Aménagement définitif du lotissement La Corderie (entreprise COLAS).

Bilan de l'aménagement du carrefour rue de la Libération / rue des Ecoles.

Afin de libérer des places de stationnement sur la place Jean Perrin pour un meilleur accès aux commerces, nous avions déplacé l'arrêt de car de la ligne Rennes-Dinan-Dinard. Il fallait donc ensuite aménager ce nouvel arrêt tout en répondant à d'autres besoins.

Arrêt cars, avant.

Arrêt cars, avant.

Les travaux ont été réalisés pendant le 2ème trimestre 2017 par l'entreprise Colas sous la maitrise d'œuvre de Infraconcept et avec les conseils de l'Agence Technique de Dinan du Conseil Départementale des Côtes d'Armor. Ils ont permis de :

- Inciter à une réduction de la vitesse des véhicules via la réduction de la largeur de voirie, la réalisation d'un plateau et la mise en place d'une signalisation.
- Faciliter le déplacement à pied et en vélo via la mise en place de cheminements reliant des l'école Jules Verne, la bibliothèque, les salles communales notamment.
- Installer les quais pour la montée et descente des cars, selon les normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
- Délimiter 5 places de stationnement et 1 place PMR dans la rue des Ecoles.
- Installer 2 abris de car et des attaches pour les vélos.
- Embellir : trottoirs en béton désactivé, pelouses, fleurissement et arbustes.

Arrêt cars, après.

Arrêt cars, après.

Le tableau ci-dessous détaille le bilan financier de l'opération.

Dépenses (hors taxes)	111 995€	Recettes (hors taxes)	111 995€
Frais de publicité	359€	Commune d'Evran (44%)	48 818€
Travaux	99 725€	Dinan Agglomération (fonds de concours)	20 000€
Maîtrise d'œuvre	3 350€	Conseil Départemental (contrat de territoire)	15 562€
Achat des abris de bus	7 127€	Etat (DETR)	14 648€
Achat des panneaux de signalisation	1 434€	Conseil Départemental (enrobés)	9 590€
Suivi & travaux par les services municipaux	-	Réserve parlementaire	2 470€
		Conseil Départemental (amendes de police)	907€

Il s'agit donc d'un aménagement qui change l'image de notre entrée de bourg, rend encore plus attrayante la ligne 7 Rennes-Dinan-Dinard déjà très fréquentée et rééquilibre le partage de l'espace public entre véhicules, cyclistes et piétons, en tenant compte des besoins spécifiques pour les personnes à mobilité réduite.

Les principaux travaux prévus en 2018.

La liste ci-dessous est provisoire et reste à valider à l'occasion du vote du budget 2018.

Elle est volontairement limitée car l'équipe municipale et les services devront consacrer du temps à la conception des aménagements futurs. Il faut donc attendre les résultats de l'étude qui sera conduite avant d'engager des travaux.

En 2019 et 2020, il faudra notamment terminer les travaux de mise aux normes pour l'accessibilité PMR des lieux recevant du public.

Amélioration des services au port du canal d'Ille et Rance

Fin 2017, le maire a sollicité l'appui de l'architecte conseil du CAUE22 mis à disposition de l'association Cœur Emeraude. A partir des idées initiales des élus, de visites sur place et d'échanges avec quelques élus, M. DELAVENNE a ainsi pu remettre une proposition d'agrandissement des espaces de loisir autour du port et leur aménagement. Cette proposition tient compte de la première phase d'aménagement qui consiste à l'amélioration des services de base et qui sera réalisée entre février et juin 2018, à savoir :

- Par Dinan Agglomération : installation de nouvelles tables de pique-nique, d'un panneau d'information, d'une borne wifi et de rack vélo.
- Par le Conseil Régional de Bretagne : bornes eau potable et électricité pour les plaisanciers, mini-station eaux usées.
- Par la commune : léger agrandissement du parking, remplacement des poubelles et de la structure de jeux, modification des réseaux électricité / télécom.

Les phases suivantes seront à concevoir dans le cadre de l'étude globale du bourg. Elles pourraient inclure l'acquisition de quelques parcelles sur la rive droite et sur la rive gauche, la création d'une aire de bivouac, la réfection du bloc sanitaire, le fleurissement, la création d'un parcours naturel etc.

Voirie

- Continuer la réalisation de voies douces : entre la salle Beaumanoir et le bourg avec notamment l'enlèvement d'une partie de la haie entourant le stade municipal etc.
- Remettre en état l'espace vert à l'extrémité du lotissement Ille & Rance, y compris en créant un cheminement entre le chemin de halage et l'impasse des Lauriers. Le stationnement pour les parents d'élèves de l'école Sainte Anne sera également revu.
- La signalétique en campagne sera refaite à neuf en 2018. Celle du bourg suivra en fonction des recommandations de l'étude (lire ci-dessous).

Bâtiments et équipement publics

- Eglise : travaux sur la charpente, renforcement des piliers, mise en conformité de l'accès intérieur du clocher, toilettes publiques.
- Salle Beaumanoir : remplacement de la verrière et du sas d'entrée en raison du manque d'étanchéité ; nettoyage complet du revêtement extérieur.
- Salle Bouhours : peinture des murs, remplacement de stores etc.

Concevoir les aménagements futurs

En juin 2017, nous avons rédigé un document d'une vingtaine de pages en réponses à l'appel à candidatures de l'Etat et la Région Bretagne pour aider les communes à dynamiser leur centre bourg. **Évran a été un des 16 bourgs retenus en Bretagne** et recevra l'appui technique de quelques organismes spécialisés et une subvention de 40 800 Euros pour cofinancer 2 études :

1/ Etude stratégique globale sur le bourg d'Évran

Cette étude sera conduite de février à septembre 2018 et comprendra les étapes suivantes :

- Un état des lieux complet de la commune d'Evran : fonctionnalités du bourg, acteurs, ressources (foncières, immobilières, etc.) à partir de l'analyse des données existantes, d'entretiens avec des personnes ressources et via l'organisation d'ateliers avec la population et les acteurs socio-économiques.
- Une analyse prospective sur les besoins de la population d'Evran et des communes voisines d'ici à 2030.
- L'identification des secteurs à potentiel de développement sur le bourg : boulevard E. Gaultier et ex-supérette, port du canal etc.
- Une proposition de stratégie d'aménagements et d'actions à mettre en œuvre.
- Une programmation pluriannuelle des aménagements à entreprendre entre 2019 et 2030.

Cette étude est essentielle pour que les aménagements futurs se fassent de manière cohérente et répondent aux véritables besoins de la population et renforcent la centralité du bourg d'Évran.

En effet, depuis 2014, les investissements municipaux ont porté sur des aménagements prioritaires liés à la sécurisation de la circulation sur la rue principale, à l'embellissement des entrées de bourg et à la mise aux normes d'accessibilité, sans recourir à l'emprunt afin d'assurer le désendettement nécessaire.

Il est pourtant évident que d'autres aménagements devront être faits à l'avenir dans le bourg et qu'un projet plus conséquent et plus transversal devra être mis en œuvre pour répondre à l'évolution des pratiques de la population, des demandes d'installation de porteurs de projet, etc.

2/ Étude pré-opérationnelle pour un projet en centre bourg

La deuxième étude portera sur la zone « Boulevard E. Gaultier / parcelle du 8A8 ». L'étude stratégique globale aura permis de dégager des pistes pour l'aménagement de cette zone. Il s'agira donc, entre septembre et décembre 2018, de déterminer la faisabilité technique et financière du projet. Si celui-ci est retenu et validé, il pourra ainsi être mis en œuvre à partir de 2019.

2018 sera aussi celle de la rédaction de la partie « règlement et zonage » du **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)** faisant suite aux phases de diagnostic du territoire et d'élaboration du projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Chaque parcelle sera qualifiée (zone agricole, à urbaniser …) selon les orientations retenues. Un règlement sera défini pour chacune des zones.

Il nous faudra également concevoir l'aménagement d'un **futur lotissement** (sans doute route de La Fontaine où la commune possède des terrains). En effet, sur les 10 terrains à construire du lotissement Les Noisetiers mis en vente fin 2016, seuls 3 terrains restent disponibles.

INFO➡ ÉNERGIE en BRETAGNE

LE CRÉDIT D'IMPÔT TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CES ÉVOLUTIONS EN 2018

Le **crédit d'impôt transition énergétique** (CITE) est prorogé jusqu'au 31 décembre 2018. Accessible, sans condition de ressources, aux propriétaires occupants, locataires et occupants à titre gratuit, il permet de déduire de vos impôts 30% des dépenses engagées (fourniture et/ou pose de matériaux et d'équipements) qui portent sur les travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique du logement. Ces dépenses sont plafonnées à 8 000€/adulte (16 000€ pour un couple et 400€ par personne à charge) sur une période de cinq ans.

En vigueur depuis 2005, le CITE a été progressivement modifié par les lois de finances. Comme chaque année, il n'échappe pas à des modifications ou des évolutions (Ces révisions au 1er janvier 2018 ne s'appliquent pas aux contribuables ayant accepté un devis et versé un acompte avant cette date). En 2018, nous trouverons entre autres :

- L'exclusion au 1er janvier 2018 des chaudières à fioul, excepté celles respectant des critères de performance renforcés qui bénéficieront d'un taux de 15% jusqu'au 30 juin 2018. Lorsque la puissance de la chaudière est inférieure ou égale à 70 kW, une efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage supérieure ou égale à 91% sera exigée.
- L'éligibilité à un taux de 15% et ce jusqu'au 30 juin 2018 du double vitrage uniquement dans le cas où il remplace du simple vitrage. La mention par l'entreprise que ces matériaux ont été posés en remplacement de parois en simple virage devra être indiquée sur la facture. Les volets isolants et les portes d'entrée sont exclus du CITE dès le 1er janvier 2018.
- L'extension de l'avantage fiscal à la réalisation d'un audit énergétique en dehors des cas où la réglementation le rend obligatoire. Il permet une analyse approfondie du bâtiment. Le bureau d'étude thermique pourra alors proposer au maitre d'ouvrage plusieurs scénarii de travaux, comparables entre eux, en termes de performance énergétique et de coût... Les modalités de réalisation ainsi que son contenu sont fixés par arrêté https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/12/30/CPAE1736285A/jo/texte.

Pour bénéficier de ces aides, vous devez obligatoirement faire appel à des artisans RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) que vous trouverez dans l'annuaire des professionnels RGE sur le site www.renovation-info-service.gouv.fr.

Vous souhaitez obtenir des informations complémentaires.

Vous pouvez contacter L'Espace INFO➡ENERGIE de Dinan Agglomération au 02.96.87.42.44. Ce service public et gratuit **mis en place par l'Etat, l'ADEME et la Région** et porté par **Dinan agglomération** est ouvert de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi. Possibilité également de rencontrer sur RDV un conseiller info énergie au 5 rue Gambetta à Dinan. Une adresse mail est aussi à disposition pour toutes questions infoenergie@dinan-agglomeration.fr.

Évran a obtenu le label 1 fleur villes et villages fleuris

Au Conseil Régional de Rennes, le 20 novembre dernier, avait lieu le résultat du concours des villes et villages fleuris sous la présidence d'Anne GALLO (chargée du tourisme et des voies navigables) accompagnée du jury régional et des élus des 4 départements bretons.

Au mois de juillet 2017, le jury a visité 70 communes dont 11 communes non labellisées qui concouraient pour la 1ère fleur. Evran a été visité le 6 juillet.

Ce jury a évalué le travail réalisé selon 3 critères :

- Le patrimoine végétal et le fleurissement de la commune
- Les efforts faits par la commune pour améliorer le cadre de vie et l'engagement dans les actions de développement durable (exemple : 0 phyto)
- L'animation et la valorisation de la démarche

C'est avec une grande satisfaction que nous recevons cette remise de prix après 3 ans de travail acharné et un dossier très complet à présenter pour ce concours.

Avec l'aide du service technique, nous avons effectué ces changements les plus visibles : l'église, la place de la Mairie, les entrées de bourg, rue de l'Hôpital, les bas de mur…

La commune remercie le personnel du service technique, la commission « fleurissement » avec la quinzaine de bénévoles, les commerçants, les résidents du foyer Beaumanoir et tous ceux qui nous ont apporté leur soutien.

CE LABEL 1 FLEUR EST UN ATOUT POUR NOTRE VILLE et c'est une récompense pour la globalité du travail effectué par tous.

EVRAN A OBTENU sa 1ère FLEUR et a intégré les 214 villes et villages fleuris de Bretagne.

Objectif 2018 - 2020 : obtenir la 2ème fleur !

Nous comptons sur vous pour contribuer à l'embellissement d'EVRAN pour végétaliser votre bas de mur et faire des petits jardins de trottoir.

N'hésitez pas à contacter via la Mairie ou lors des rendez-vous réguliers de fleurissement Jacqueline PLANCHOT, Rachel GALLARD et Anne VALLI qui ont fortement contribué à l'obtention de cette 1ère fleur.

VIDE-JARDINS

Le 3ème vide-jardins a eu lieu le samedi 23 septembre 2017 avec une vingtaine d'exposants. Il a attiré, sous le soleil, de nombreux visiteurs. Il a permis de récolter des plantes qui vont embellir Evran et de donner des conseils aux jardiniers amateurs (bas de mur, paillage, choix des plantes…).

ACTIONS PRÉVUES EN 2018

C'est la couleur « pastel » qui a été choisie comme thème pour le choix des plantes annuelles sur l'ensemble du bourg.

- Bas de mur : cimetière, rue de la Libération (n°13) et devant l'entrée de l'école Jules Verne
- Rue de la Libération : 2 chênes verts seront plantés à côté des abris-bus.
- Entrées route du Quiou : autour des panneaux (busage et massifs pour fleurissement)
- Voie douce entre Bétineuc et Beaumanoir : planter charmille entre potelets par zone
- Place Jean Perrin : mettre 2 bacs en bois avec plantes médicinales (ex pharmacie)
- Rue du Pont Perrin : prévoir abattage haie autour du stade et remplacer par voie douce
- Bibliothèque : poursuite des aménagements pour la cour
- Port et Venelle du Pont St Jean : aménagements après les travaux au port

La parole à l'opposition

Chères Evrannaises, Chers Evrannais,

L'équipe d'opposition vous souhaite une excellente année 2018, qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé pour vous et pour toute votre famille.

Cette année qui commence s'annonce compliquée sur le plan diplomatique avec en Europe la mise en place du Brexit et la montée des populismes (Pologne, Hongrie, Autriche) et dans le reste du monde avec le moyen orient (Syrie, Irak, conflit Israélo/Palestinien), la Corée du nord et les Etats Unis sans parler bien sûr du terrorisme qui nous fait vivre dans un climat anxiogène permanent.

Il semblerait tout de même que l'on commence à voir le bout du tunnel en matière économique avec une reprise qui semble se consolider en 2017, notamment depuis l'élection d'Emmanuel Macron qui a redonné confiance à l'ensemble des acteurs économiques de notre pays. Tant mieux, il faut souhaiter que cela s'installe dans la durée pour retrouver des marges de manœuvres suffisantes pour l'avenir.

Dans notre collectivité, il faudra avec Dinan Agglomération accompagner cette reprise, être innovant et aller de l'avant pour bénéficier des effets de celle-ci, rester vigilant dans la mise en place du plan local d'urbanisme intercommunal (PLU-I) et plus largement prendre part activement à l'évolution de notre territoire pour qu'Evran puisse continuer à tirer son épingle du jeu.

Je profite de ces vœux pour souhaiter avec un peu d'anticipation une excellente retraite à Monique Le Calvez et Marguerite Bravo. Je tiens à les remercier pour le formidable travail accompli tout au long de ces années et le sens de l'intérêt général dont elles ont toujours fait preuve.

Je souhaite également la bienvenue à Monsieur William Debove, notre nouveau secrétaire général qui prendra ses fonctions prochainement.

L'équipe d'opposition et moi-même restons à votre disposition tout au long de cette année pour échanger avec vous sur le devenir de notre cité.

L'équipe d'opposition

CARTE DES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES À ÉVRAN POUR 2018

- **1** - M. & Mme Quenouiller - L'Aumône - 1 gîte - 6 personnes. 02.96.27.47.39 / 06.62.20.19.25 / mhquenouiller@orange.fr
- **2** - M. & Mme Pierre Delarocheaulion - 14 La Falaise - 3 gîtes - 14 personnes. 02.96.27.41.29 / 06.87.18.11.04 symphony58585@gmail.com
- **3** - M. Jean-Yves Delarocheaulion - Le Petit Mottay - 1 gîte - 7/8 personnes. 06.84.76.35.34 - delarocheaulion.jy@wanadoo.fr
- **4** - Mme Virginie Percalli Taier - La Ricollais - 1 gîte - 8 personnes. 06.49.80.74.61 - dtaieb1@club-internet.fr
- **5** - Mme Sandrine Macé - Le Grand Mottay - 1 gîte - 5 personnes. 06.37.20.41.90 - sandrine.mace7@orange.fr
- **6** - Sakura - 12 Beaumanoir - 2 chambres (formule gîte possible) 10 personnes. 02.96.82.24.03 / 06.35.90.09.19 / sakura22630@hotmail.fr
- **7** - Gîte de la ferme des Aulnays - La Touche - 1 gîte - 3/4 personnes. 06.89.17.62.48 - legoff.aulnays@outlook.fr
- **8** - M. & Mme Harris - Moulin du Mottay - 1 chambre 2 personnes. Tél. 09.61.05.32.62- tracy.jaq@orange.fr
- **9** - M. & Mme Jean Gernigon - 10 Saint René - 1 gîte - 4/5 personnes - 02.96.27.43.30
- **10** - M. Vavasseur & Mme Prost - La Roche - 2 chambres - 5 personnes. 02.96.86.53.52 / 06.32.71.91.96 laroche.evran@gmail.com - www.chambredhoteslaroche.com
- **11** - M. & Mme Mary - 3 Le Bois Tison - 3 chambres - 7 personnes. 02.96.27.57.37 / 06.70.35.28.09 / leboistison@orange.fr
- **12** - M. & Mme Adam - 7 Le Bois Tison - 2 chambres - 6 personnes. 02.96.27.42.09
- **13** - Péniche « Au P'tit Bonheur » - Port du Canal - 2 chambres 4 personnes. 02.96.86.44.50 / 06.63.85.17.56 lecordonblanc@gmail.com
- **14** - Le Vieux Chien Noir - 1 Place Jean Perrin - 2 chambres - 4 personnes. 02.96.27.44.58 / levieuxchiennoir@orange.fr
- **15** - Hôtel Restaurant Le Patio - 28 Place Jean Perrin - 5 chambres 15 personnes - 02.96.80.36.75 - lepatioevran@gmail.com
- **16** - M. & Mme Drollée - 12 rue de La Fontaine - 1 gîte - 2 personnes. 02.96.27.57.27.
- **17** - M. Bourhoven & Mme Riquier - 22 Bétineuc - 1 gîte - 5/7 personnes. 02.96.27.48.57 / manon.riquier@gmail.com
- **18** - M. Alain Faisant– La Lande du Tournay - 2 gîtes - 3+4 personnes. 02.96.27.43.44
- **19** - Mme Gallard - 11 La Basse Rivière - 1 gîte - 6 personnes 02.96.27.43.16 / 06.26.10.99.08 / gallardrachel@hotmail.com
- **20** - M. & Mme Girard - La Fontaine - 3 gites - 14 personnes. 06.50.89.40.25 / 06.33.02.54.76 / lesgitesdelafontaine@hotmail.fr
- **21** - Mme Dijon - 2 Le Cordon Blanc - 5 chambres - 11 personnes. 02.96.86.44.50 / 06.63.85.17.56 / lecordonblanc@gmail.com
- **22** - M & Mme HOUEL - Le Breil Gimbert - 1 gîte - 4/5 personnes 06.89.79.18.98

Agenda

- *Vendredi 5 janvier : cérémonie des vœux - salle JDB*
- *Mardi 9 janvier : Assemblée générale organisée par le club de l'amitié - salle JDB*
- *Mercredi 10 janvier : galette des rois avec les bénévoles de la bibliothèque*
- *Lundi 22 janvier : belote organisée par le club de l'amitié - salle JDB*
- *Mardi 13 février : carnaval sur la place du marché*
- *Dimanche 18 février : loto, team Breizh ACP - salle JDB*
- *Jeudi 8 mars : couscous organisé par le club de l'amitié - salle JDB*
- *Samedi 10 mars : concert ASADE salle JDB*
- *Samedi 17 mars : repas organisé par l'association de la chasse - salle JDB*
- *Samedi 24 mars : couscous organisé par l'APEL (école Ste Anne) - salle JDB*
- *Samedi 24 mars (11h) : Café Coup de Cœur à la bibliothèque*
- *Lundi 26 mars : belote organisée par le club de l'amitié - salle JDB*
- *Samedi 7 avril : spectacle organisé par l'APEL (école Ste Anne) - salle JDB*
- *Dimanche 15 avril : braderie organisée par l'APE (école Jules Verne) salle JDB*
- *Vendredi 20 avril : Foulées Evrannaises*
- *Lundi 1er mai : thé dansant organisé par le club de l'amitié salle JDB*
- *Jeudi 7 juin : paella organisée par le club de l'Amitié - salle JDB*
- *Dimanche 10 juin : kermesse organisée par l'APEL (école Ste Anne) - salle JDB*
- *Vendredi 15 juin : fête de la musique*
- *Dimanche 24 juin : kermesse organisée par l'APE (école Jules Verne)*
- *Mardi 26 juin : Jazz aux écluses*
- *Samedi 14 juillet : bal et feu d'artifice - salle JDB*
- *Dimanche 5 aout : « à dimanche au canal »*

Salle JDB : salle Jean de Beaumanoir

Informations pratiques

PLANNING DES PERMANENCES

Permanences à la Mairie :

Conciliateur de justice - M. VIRENQUE Antoine :

1er lundi du mois à partir de 14h30 - prendre rendez-vous au secrétariat 02-96-27-40-33
Pour les permanences au Tribunal d'instance de DINAN, prendre rendez-vous au 02-96-87-16-96

Mission Locale de DINAN :

1er et 3ème mercredi du mois de 9h à 12h - prendre rendez-vous au 02-96-85-32-67

Aides à l'amélioration de l'habitat privé

3ème jeudi du mois de 9h à 12h (sans rendez-vous)

Association Le Connétable - Mme DEBOURDEAU Agnès (aide à la personne) - Le jeudi de 9h à 12h

Permanences au centre de la solidarité départementale

Adresse : 8, rue de l'Hôpital (près de la Poste)

Assistante sociale

Le mardi matin - prendre rendez-vous au 02-96-80-00-80

Service PMI

1) **Consultation infantile** le 4ème jeudi de 14h à 17h
Prendre rendez-vous au 02-96-85-81-72

2) **Puéricultrice** les 1er et 3ème mardis de 9h15 à 12h (sans rendez-vous)

Autres permanences

Architecte du CAUE (conseil en architecture et urbanisme) :

Locaux de DINAN AGGLOMERATION – 8, Bd de l'Europe
Les 1er, 2ème, 3ème et 4ème jeudis du mois de 9h30 à 12h et de 14h à 16h - prendre rendez-vous au 02-96-39-50-99

INFO ÉNERGIE

L'espace Info Energie met des wattmètres à disposition moyennant une caution. Le compteur d'énergie ou « wattmètre » est un instrument qui permet de mesurer précisément ce que consomme chacun des appareils électriques et électroniques d'un foyer et ainsi évaluer leur poids respectif dans la consommation annuelle d'électricité. Vous effectuez alors des mesures pendant plusieurs jours à partir de documents fournis avec les appareils, puis vous pouvez rencontrer la conseillère qui délivrera des astuces et conseils pour réduire vos consommations domestiques.

N'hésitez pas à prendre contact avec votre conseillère au 02.96.87.42.44 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ou à l'adresse mail : infoenergie@pays-de-dinan.org

JEUNES LYCÉENS ÉTRANGERS RECHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL

D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, **de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux.** Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. **Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.** Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir». Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements :
Sylvia HENNEBELLE - COTES D'ARMOR
02.96.73.15.90 / 06.09.18.13.89 - Sylvia.hennebelle@gmail.com

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Vanessa Simon - 02.99.20.06.14 - vanessa@cei4vents.com

PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

Parution au 1er semestre 2018.
N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, remarques, idées d'articles.

DÉLIBERATIONS CONSEILS MUNICIPAUX

Les délibérations sont disponibles sur le site et à la Mairie.

CONTACTER LA MAIRIE

Adresse :	12, rue de la Mairie - 22630 Évran.
Téléphone :	02 96 27 40 33
Site Internet :	www.evran.bzh
Page Facebook :	« Évran commune de Bretagne »
Horaires :	Lundi au Vendredi : 9h-12h30 et 14h30-17h. (fermé l'après-midi le mardi et jeudi) . Samedi : 10h-12h (hors vacances scolaires)

Directeur de la publication : Patrice GAUTIER. Comité de rédaction : les élus sous la coordination de Leïla ELABDI. Conception graphique et impression : imprimerie de l'horloge à Lanvallay. Crédits photos : la mairie, les associations, les habitants et bénévoles d'Evran.
Date de parution : Janvier 2018. Diffusion gratuite : 1 100 exemplaires.